

0830075F
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE ALPHONSE KARR
185 AVENUE VICTOR SERGENT
83705 ST RAPHAEL CEDEX
Tel : 0498113910

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation de la structure pédagogique

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 65

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/06/2018

Réuni le : 03/07/2018

Sous la présidence de : Fabrice-Andre Escallier-Duront

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du ,

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'organisation de la structure pédagogique définie

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Principal propose de répartir les élèves selon la structure suivante :

•5 classes en 6ème pour accueillir 121 élèves soit une moyenne de 24.20 élèves/classe,

•7 classes en 5ème pour accueillir 176 élèves soit une moyenne de 25.14 élèves/classe,

•6 classes de 4ème pour accueillir 169 élèves soit une moyenne de 28.17 élèves/classe,

•7 classes de 3ème pour accueillir 178 élèves soit une moyenne de 25.43 élèves/classe.

Au total 644 élèves seront accueillis dans 25 classes soit une moyenne de 25.76 élèves par classe.

Le projet d'organisation de la structure pédagogique est adopté à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0